



### **Matériel de prêt :**

- 2 extracteurs électriques radiaires 9 cadres
- 2 bacs et 2 couteaux dentelés, à désoperculer
- 2 filtres
- 1 chaudière à cire
- 1 cordon chauffant
- 1 turbovar (pour le traitement du varroa)
- 1 peson électronique
- 1 débroussailleuse élagueuse portative

### **Conditions de prêt :**

- Il faut être adhérent de l'Abeille du Poitou et avoir réglé sa cotisation de l'année.
- Tout matériel emprunté donne lieu à versement d'une caution de 50 €. Si le matériel prêté est rendu en mauvais état, non nettoyé ou non rendu comme prévu sans avoir prévenu (**particulièrement l'extracteur et la chaudière à cire**), **la caution ne sera pas restituée.**  
Par ailleurs, pour la débroussailleuse qui est un matériel neuf, un loyer sera demandé en plus de la caution, soit : 10 € la journée (nota : le samedi et dimanche, le loyer reste à 10 € pour les deux jours).
- Le matériel est à retirer **au magasin apicole APIPOM de Secondigny** (situé : zone artisanale, bâtiment du Doré de Gâtine, à l'entrée du bourg en arrivant de Parthenay).  
Tél : 05 49 95 67 40.